



FORMATION DIPLÔMANTE DE NIVEAU 4
BREVET PROFESSIONNEL

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS



Formation par Apprentissage &
Formation Continue

OBJECTIFS

Être capable d'organiser, gérer des chantiers de végétalisation et de mise en place d'infrastructures.
Être capable d'utiliser le matériel et d'en assurer sa maintenance.

Taux réussite 2023 : 83%

Taux d'insertion 2022 : 71%

Taux de satisfaction
des apprenants 2022 : 83%

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

Renseignements et inscription

Référent administratif

05 63 21 23 87

cfa.tarn-et-garonne@educagri.fr



MÉTIERS

Ouvrier.ère hautement qualifié.e dans une entreprise paysagère privée ; agent de services d'espaces verts dans une collectivité territoriale; salarié.e dans d'autres structures (établissement spécialisé, jardinerie...)

POURSUITE D'ÉTUDES

- CS Elagage
- BTS Aménagements Paysagers

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite conformément à la réglementation en vigueur



Aucun frais
pédagogique

Formation
en Alternance

Partenariat
sur le territoire

Individualisation
du parcours

Se former en
Aménagements Paysagers

100%
présentiel

Le CFAA & le CFPPA de Tarn et Garonne bénéficie pour certaines de ses actions, de financements émanant du conseil Régional Occitanie.



Infos pratiques

	Apprentissage	Formation Continue
Lieu de formation	Site de Montauban 1915 route de Bordeaux 82000 Montauban	
Modalités de recrutement	<ul style="list-style-type: none"> Entretien de motivation avec le centre de formation 	<ul style="list-style-type: none"> Avoir un dossier de financement accepté: CPF, CPF de Transition, OPCO... Entretien de motivation avec le centre de formation
Durée et rythme de la formation	Formation sur 2 ans : Septembre 2024 à Juin 2026 <ul style="list-style-type: none"> 1 018 heures en centre de formation 2 275 heures de formation pratique en entreprise 30 semaines 65 semaines + 10 semaines de congés payés	Formation sur 9 mois : Septembre 2024 à Juin 2025 <ul style="list-style-type: none"> 836 heures en centre de formation 420 heures de formation pratique en entreprise 23 semaines 12 semaines de stage
Modalités d'évaluation et Obtention du diplôme	<ul style="list-style-type: none"> Validation de l'ensemble des blocs de compétences pour obtenir le diplôme. Évaluation orale et/ou pratique avec un jury de formateurs par bloc de compétences. Possibilité de rattrapage pour chaque bloc de compétences en cas d'échec au 1er passage. Possibilité de valider 1 ou plusieurs UC (Bloc de compétences). 	
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Avoir entre 16 et 29 ans (pas de limite d'âge pour les personnes reconnue en situation de handicap) Avoir un diplôme de niveau 3 min inscrit au titre RNCP (CAP, BEP...) Signature d'un contrat d'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> Avoir 18 ans min

La formation

APPRENTISSAGE

C.1 Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysagers

INFORMATIQUE	29 H
ÉCOSYSTÈME/ ÉCOLOGIE	64 H
ÉTUDE DE L'ENTREPRISE	28 H

C.2 Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement

ORGANISATION D'UN CHANTIER ET RÉGLEMENTATION	40 H
INFORMATIQUE	30 H
COMMUNICATION PROFESSIONNELLE/ TRE	62 H

C.3 Réaliser des travaux d'entretien des végétaux

MACHINISME	24 H
ÉTUDES DES VÉGÉTAUX ET BIOLOGIE	65 H
TECHNIQUES PROFESSIONNELLES	64 H
AGRONOMIE	84 H

C.4 Réaliser des travaux de mise en place des végétaux

ÉTUDE DES VÉGÉTAUX	34 H
MACHINISME	114 H
TECHNIQUES PROFESSIONNELLES	64 H
MATHÉMATIQUES	62 H

C.5 Mettre en place des infrastructures

TECHNIQUES PROFESSIONNELLES	84 H
-----------------------------	------

C.6 S'adapter à des enjeux professionnels particuliers (UCARE)

RÉALISER DES ÉLÉMENTS DÉCORATIFS OU DE MOBILIERS D'ESPACES VERTS	70 H
--	------

Autres

FORMATION RENFORCÉE À LA SÉCURITÉ/SST/PRAP	40 H
VIE DE GROUPE	60 H

FORMATION CONTINUE

C.1 Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysagers

INFORMATIQUE	17 H
ÉCOSYSTÈME/ ÉCOLOGIE	54 H
ÉTUDE DE L'ENTREPRISE	28 H

C.2 Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement

ORGANISATION D'UN CHANTIER ET RÉGLEMENTATION	20 H
INFORMATIQUE	17 H
COMMUNICATION PROFESSIONNELLE	25 H

C.3 Réaliser des travaux d'entretien des végétaux

MACHINISME	20 H
ÉTUDES DES VÉGÉTAUX ET BIOLOGIE	74 H
TECHNIQUES PROFESSIONNELLES	60 H
AGRONOMIE	84 H

C.4 Réaliser des travaux de mise en place des végétaux

ÉTUDE DES VÉGÉTAUX	25 H
MACHINISME	114 H
TECHNIQUES PROFESSIONNELLES	60 H
MATHÉMATIQUES	62 H

C.5 Mettre en place des infrastructures

TECHNIQUES PROFESSIONNELLES	84 H
-----------------------------	------

C.6 S'adapter à des enjeux professionnels particuliers (UCARE)

RÉALISER DES ÉLÉMENTS DÉCORATIFS OU DE MOBILIERS D'ESPACES VERTS	70 H
--	------

Autres

FORMATION RENFORCÉE À LA SÉCURITÉ/PRAP	24 H
--	------